



COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 AVRIL 2021

Mairie de
LE CHEIX SUR MORGE

Document affiché le 04 mai 2021 en application des dispositions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mille vingt et un, le trente avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de LE CHEIX SUR MORGE s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Bertrand BIGAY, Maire, à la suite d'une convocation en date du 23 avril 2021.

Présents : Mesdames et Messieurs Bertrand BIGAY, Véronique LOUSTE-SOL, Bruno CORBIN, Etienne BELIN, Lionel DESSENDIER, Séverine LAGNIER, Nadine GOMARD, Françoise GUILLON, Jean-François BONY, Gaylord FRACHEBOIS, Martine HEURTIER, Agnès PINON, Claude-Emmanuel SANCHEZ

Absent ayant remis pouvoir : Mmes Paula VERGNOL et PARRY Evelyne

Secrétaire : M Etienne BELIN

Le compte-rendu de la séance du 08 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

N°06/2021 : demande de subvention DSIL

Une demande de subvention au titre de la DSIL va être déposée auprès de la Préfecture pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne école en raison de l'ouverture, à la rentrée prochaine, d'une classe supplémentaire.

N°07/2021 : partenariat livret d'informations communales

Comme en 2018 et 2019, la commune va éditer un livret d'informations municipales qui sera subventionné par les commerçants et artisans de la commune en contrepartie d'un encart publicitaire dans celui-ci.

QUESTIONS DIVERSES :

1/ La mairie a été contactée par M et Mme CARDOSO début avril car ils seraient intéressés pour louer le bâtiment de l'ancienne mairie afin d'y créer un commerce. Monsieur le Maire les a orientés vers la Communauté d'Agglomération afin qu'ils obtiennent de l'aide pour monter leur projet. Celui-ci devrait voir le jour prochainement, dans un premier temps sous forme de location avec une possibilité d'achat plus tard. Une déclaration préalable a été déposée afin que le bâtiment puisse changer de destination.

2/ Nous avons subi dernièrement une effraction au stade. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

3/ Les travaux de récupération des eaux de pluie chez Madame ARTAUD (rue de la Côte) ont été réalisés les 22 et 23 avril.

4/ Un arrêté municipal instaurant un STOP à l'intersection du Chemin des Bosquets et du Chemin des Acacias a été pris. In sera matérialisé prochainement.

5/ Concernant les travaux de réfection du lavoir, 2 artisans se sont déplacés le 03 avril . L'entreprise SOARES a envoyé un devis pour un montant de 16 000 €. Nous sommes en attente du devis de l'entreprise ALEXANDRE. Un dossier de demande de subvention pourrait être déposé auprès de la Fondation du Patrimoine. Les travaux pourraient se faire dans le cadre des chantiers jeunes.

6/ Un groupe de travail est formé pour les questions de sécurité routière. En font partie :

- Etienne BELIN / Gaylord FRACHEBOIS / Martine HEURTIER / Agnès PINON / Françoise GUILLON.

Pourraient être à l'étude :

- La rue du Faubourg / la rue du Stade / la rue Saint-Amable

7/ Monsieur le Maire a rencontré le Vice-Président au tourisme de la Communauté d'Agglomération quant au devenir de l'aire de camping-cars, celle-ci étant la propriété de RLV qui souhaiterait la rendre payante (5 euros). Monsieur BIGAY leur demande simplement de rendre le site plus accueillant.

8/ Un premier tour de table a été fait pour la tenue des bureaux de vote des 20 et 27 juin. Le planning sera affiné lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Le Maire, Bertrand BIGAY.